

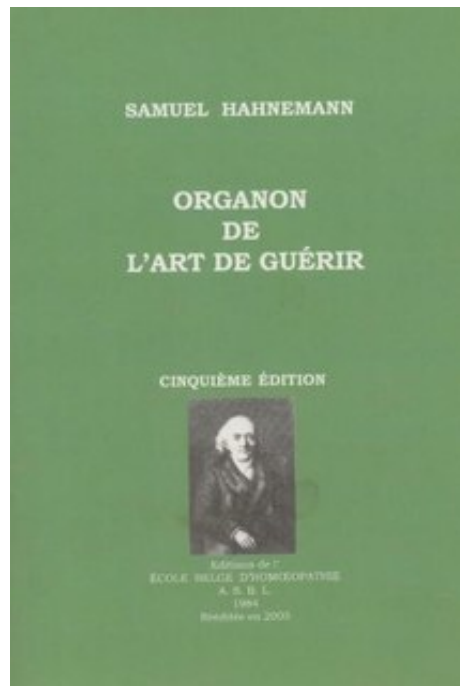
Samuel Hahnemann Organon de l'Art de Guérir

Leseprobe

[Organon de l'Art de Guérir](#)

von [Samuel Hahnemann](#)

Herausgeber: Éditions EBH



<http://www.narayana-verlag.de/b18873>

Im [Narayana Webshop](#) finden Sie alle deutschen und englischen Bücher zu Homöopathie, Alternativmedizin und gesunder Lebensweise.

Das Kopieren der Leseproben ist nicht gestattet.
Narayana Verlag GmbH, Blumenplatz 2, D-79400 Kandern
Tel. +49 7626 9749 700
Email info@narayana-verlag.de
<http://www.narayana-verlag.de>



Guérisons homœopathiques

§ III. PARMIS LES PERSONNES ÉTRANGÈRES À L'ART DE GUÉRIR, IL S'EN EST TROUVÉ QUI ONT RECONNU QUE LES TRAITEMENTS HOMŒOPATHIQUES ÉTAIENT LES SEULS EFFICACES. -ISOPATHIE. (i)

(1) Texte original : Note : Isopathie (Note de l'éditeur.)

La médecine domestique elle-même, exercée par des personnes étrangères à notre profession, mais douées d'un jugement sain et d'un esprit observateur, avait trouvé que la méthode homœopathique était la plus sûre, la plus rationnelle et la moins sujette à faillir.

On applique de la choucroute glacée sur les membres qui viennent d'être congelés, ou bien on les frotte avec de la neige (1).

(1) M. Lux a établi sur ces exemples, tirés de la pratique domestique, sa méthode curative *per idem* (*æqualia æqualibus*), qu'il désigne sous le nom d'Isopathie, et que quelques têtes excentriques regardent déjà comme le *nec plus ultra* de l'art de guérir, sans savoir comment ils pourront la réaliser.

Mais si l'on juge sainement ces exemples, la chose apparaît sous un tout autre aspect.

Les forces purement physiques sont d'une autre nature que les forces dynamiques des médicaments, dans leur action sur l'organisme vivant.

La chaleur et le froid de l'air ambiant, de l'eau ou des aliments et boissons, n'exercent pas par eux-mêmes une influence nuisible absolue sur un corps bien portant. C'est une des conditions du maintien de la santé que le froid et le chaud alternent l'un avec l'autre, et par eux-mêmes ils ne sont point médicaments. Lors donc qu'ils agissent comme moyens curatifs dans les maladies du corps, ce n'est pas en vertu de leur essence, ou à titre de substances nuisibles par elles-mêmes, comme le sont

par les personnes étrangères à l'art de guérir

les médicaments, même aux doses les plus exigües ; mais uniquement à raison de leur quantité plus ou moins considérable, c'est-à-dire du degré de la température ; de même que, pour emprunter un autre exemple aux forces purement physiques, une masse de plomb écrase douloureusement ma main, non pas parce qu'elle est de plomb, puisqu'une lame mince ne produirait pas cet effet, mais parce qu'elle renferme beaucoup de métal et qu'elle est très pesante.

Si donc le froid et le chaud sont utiles dans certaines affections du corps, telles que les congélations et les brûlures, ils ne le sont qu'en raison de leur degré, de même aussi que c'est seulement lorsqu'ils arrivent à un degré extrême qu'ils portent atteinte à la santé du corps. Ceci bien établi, nous trouvons que, dans les exemples tirés de la pratique domestique, ce n'est pas l'application prolongée du degré de froid auquel le membre a été gelé qui le rétablit isopathiquement, puisque, loin de là, il y éteindrait la vie sans ressource, mais celle d'un froid rapproché seulement de celui-là (homœopathiquement), et ramené peu à peu jusqu'à une température supportable. Ainsi, la choucroute glacée qu'on applique, dans un appartement, sur un membre congelé, ne tarde pas à se dégeler, à prendre par degrés la température de la chambre, et à guérir ainsi le membre d'une manière physiquement homœopathique. De même, une brûlure faite à la main par de l'eau bouillante ne guérit pas par la réapplication de cette eau bouillante, mais seulement par l'action d'une chaleur un peu moins vive, par l'immersion du membre dans un liquide échauffé à 60 degrés, dont la température baisse à chaque minute jusqu'à ce qu'elle soit retombée à celle de la chambre. De même aussi, pour donner un autre exemple d'action physique, la douleur et la tuméfaction causées par un coup reçu au front diminuent homœopathiquement lorsqu'on appuie le pouce sur la partie, d'abord avec vigueur et ensuite avec une force toujours décroissante, tandis qu'un coup semblable à celui qui les a déterminées, loin de les apaiser, ne ferait qu'accroître isopathiquement le mal.

Guêrison hornœopathiques

Quant aux faits que M. Lux rapporte comme guêrison isopathiques, des contractures chez les hommes et une paralysie des reins chez un chien, causées les unes et les autres par un refroidissement, et qui cédèrent en peu de temps au bain froid, c'est à tort qu'il les explique par Pisopathie. Les accidents qu'on désigne sous le nom de refroidissements, sont improprement attribués au froid, puisque très souvent on les voit survenir, chez des sujets qui y ont de la prédisposition, après Faction d'un courant rapide d'air qui n'était pas même frais. Les effets diversifiés d'un bain froid sur l'organisme vivant, dans l'état de santé et de maladie ne peuvent pas non plus être tellement envisagés sous un point de vue unique qu'on soit autorisé à fonder là-dessus un système aussi hardi. Que le plus sûr moyen de guérir la morsure des serpents venimeux soit d'appliquer sur la plaie des portions de ces animaux, comme le dit M. Lux, c'est une assertion à reléguer parmi les fables que nos pères nous ont transmises, jusqu'à ce qu'elle ait été confirmée par des expériences qui n'admettent plus le doute. Enfin, qu'un homme déjà hydrophobe ait été, dit-on, guéri, en Russie, par la salive d'un chien enragé qu'on lui fit prendre, ce dit-on n'est pas suffisant pour engager un médecin consciencieux à répéter une semblable épreuve, ni pour justifier l'adoption d'un système aussi peu vraisemblable que celui de l'isopathie.

Le cuisinier qui vient de s'échauder la main la présente au feu, à une certaine distance, sans faire attention à l'augmentation de douleur qui résulte de là dans le principe, parce qu'il a appris de l'expérience qu'en agissant ainsi il peut en très peu de temps, souvent même en quelques minutes, guérir parfaitement la brûlure et faire disparaître jusqu'à la moindre trace de douleur (1).

f1) Fernel (*Therap.*, lib. VI, cap. XX) considérait déjà l'exposition de la partie brûlée au feu comme le moyen le plus propre à faire cesser la douleur. J. Hunter (*Traité du sang et de l'inflammation en Œuvres complètes*, trad. avec des notes par G. Richelot, Paris, 1840, tome III,

par les personnes étrangères à l'art de guérir

p. 5) rappelle les graves inconvénients qui résultent du traitement des brûlures par l'eau froide, et préfère de beaucoup la méthode d'approcher les parties du feu. Il s'écarte en cela des doctrines médicales traditionnelles, qui prescrivent les rafraîchissants contre l'inflammation (*contraria contrariis*) ; mais l'expérience lui avait appris qu'un échauffement homœopathique (*similia similibus*) était ce qu'il y avait de plus salutaire.

D'autres personnes intelligentes, également étrangères à la médecine, par exemple les vernisseurs, appliquent sur les brûlures une substance qui, par elle-même, excite un pareil sentiment d'ardeur, savoir, de l'esprit-de-vin (1) chaud ou de l'essence de térébenthine (2), et se guérissent ainsi en peu d'heures, sachant bien que les onguents dits rafraîchissants ne produiraient pas le même résultat dans un égal nombre de mois, et que l'eau froide ne ferait qu'empirer le mal (3).

(1) Sydenham (*Opéra*, p. 271) dit que les applications répétées d'alcool sont préférables à tout autre moyen contre les brûlures. B. Bell (*Cours complet de chirurgie*) rend également hommage à l'expérience, qui indique les remèdes homœopathiques comme étant les seuls efficaces. Voici de quelle manière il s'exprime : "*L'alcool est un des meilleurs moyens contre les brûlures de tout genre. Quand on l'applique, il semble d'abord accroître la douleur ; mais celle-ci ne tarde pas à s'apaiser, pour faire place à un sentiment agréable de calme. Cette méthode n'est jamais plus puissante que quand on plonge la partie dans l'alcool ; mais si l'immersion ne peut être pratiquée, il faut tenir la brûlure continuellement couverte d'une compresse imbibée de ce liquide.*" J'ajoute que l'alcool chaud, et même très chaud, soulage d'une manière encore plus prompte et plus certaine, parce qu'il est bien plus homœopathique que l'alcool froid. C'est ce que l'expérience confirme,

(2) E. Kentish, qui avait à traiter des ouvriers brûlés souvent d'une manière horrible, dans les mines de houille, par l'explosion des gaz inflammables, leur faisait

§ 245 de la doctrine Homœopathique

2.3.2. - II: *Comment faut-il conduire le traitement?* - §§ 245 - 263

2.3.2.1. - A.: En ce qui concerne les médicaments
- §§ 245 - 258

§ 245. Après avoir vu quel égard on doit avoir, dans les traitements homœopathiques, aux diversités principales des maladies et aux circonstances particulières qu'elles peuvent offrir, nous passons aux remèdes eux-mêmes, à la manière de s'en servir, et au genre de vie que le malade doit observer pendant qu'il est soumis à leur action.

Toute amélioration, dans les maladies aiguës ou chroniques, qui se dessine franchement, et fait des progrès continus, est un état qui, aussi longtemps qu'il dure, interdit formellement la répétition d'un médicament quelconque, parce que celui dont le malade a fait usage continue encore à produire le bien qui peut en résulter. Toute nouvelle dose d'un remède quelconque, même de celui qui a été donné en dernier lieu, et qui jusqu'à ce moment s'est montré salutaire, n'aboutirait alors qu'à troubler l'œuvre de la guérison.

§ 246. Il arrive bien quelquefois, quand la dose du médicament homœopathique est très exiguë, que, si rien ne trouble ce remède dans son action, il continue lentement à améliorer l'état du malade, et accomplit, en quarante, cinquante, cent jours, tout le bien qu'on peut attendre de lui dans la circonstance où on l'emploie. Mais, d'un côté, ce cas est rare, et de l'autre, il importe beaucoup au médecin comme au malade que cette longue période soit raccourcie de moitié, des trois quarts ou même plus, si faire se peut, afin d'obtenir une guérison beaucoup plus prompte. Des observations faites depuis peu, et répétées un grand nombre de fois, nous ont appris qu'on peut arriver à ce résultat, sous trois conditions cependant : d'abord que le choix du médicament ait été parfaitement homœopathique à tous égards ; en second lieu, qu'on le donne à la dose la plus exiguë, celle qui est la moins

susceptible de révolter la force vitale, tout en conservant assez d'énergie pour la modifier convenablement ; enfin que cette faible mais efficace dose du médicament choisi avec un soin scrupuleux soit répétée aux intervalles (1) que l'expérience enseigne convenir le mieux pour accélérer autant que possible la guérison, sans que néanmoins la force vitale, qui doit créer par là une affection médicinale analogue à la maladie naturelle, puisse se sentir poussée à des réactions contraires au but qu'on veut atteindre.

(1) Le texte complet de cette note se trouve à la fin du livre, sous le titre "*Sur la répétition d'un médicament homœopathique.*" (Note de l'éditeur.).

§ 247. Sous ces conditions, les doses minimales d'un remède parfaitement homœopathique peuvent être répétées, avec un succès marqué, souvent incroyable, à des distances de quatorze, douze, dix, huit et sept jours. On peut même les rapprocher davantage dans les maladies chroniques qui diffèrent peu des affections aiguës et qui demandent qu'on se hâte. Les intervalles peuvent diminuer encore dans les maladies aiguës, et se réduire à vingt-quatre, douze, huit et quatre heures. Enfin, ils peuvent être d'une heure et même de cinq minutes seulement dans les affections extrêmement aiguës. Le tout est réglé d'après la rapidité plus ou moins grande du cours de la maladie et de Faction du médicament qu'on emploie.

§ 248. La dose d'un même médicament est répétée à plusieurs reprises en raison des circonstances. Mais on ne la réitère que jusqu'à la guérison, *ou jusqu'à ce que, le remède cessant de produire aucune amélioration, le reste de la maladie offre un groupe différent de symptômes, qui réclame le choix d'un autre remède homœopathique.*

§ 249. Tout médicament prescrit pour un cas de maladie **qui**, dans le cours de son action, provoque des symptômes nouveaux, non inhérents à l'affection qu'on veut guérir et graves, n'est point habile à procurer une véritable guérison

(1), On ne peut pas le regarder comme homœopathique. En pareil cas, il faut, si l'aggravation est considérable, s'empresse de recourir à l'antidote, pour l'éteindre en partie, avant de choisir un médicament dont les symptômes ressemblent davantage à ceux de la maladie, ou si les accidents ne sont pas trop graves, donner de suite un autre remède qui ait plus de conformité avec l'état actuel du mal.

(1) L'expérience ayant prouvé qu'il est presque impossible d'atténuer assez la dose d'un remède parfaitement homœopathique pour qu'elle ne suffise point à produire une amélioration prononcée dans la maladie contre laquelle on la dirige (V. §§ 161, 279), (2) ce serait agir en sens inverse du but qu'on se propose, et vouloir nuire au malade, que d'imiter la médecine vulgaire, qui, lorsqu'elle n'obtient pas d'amendement, ou voit même les choses empirer, répète le même médicament, en redouble même la dose, dans la persuasion où elle est qu'il n'a pu servir parce qu'on l'avait donné en trop petite quantité. Si le malade n'a commis aucun écart, soit au physique, soit au moral, toute augmentation qui s'annonce par de nouveaux symptômes atteste seulement que le remède dont on a fait choix n'était point adapté au cas, mais elle ne prouve jamais que la dose en ait été trop faible.

(2) §§ 255 et 275 à 279 (Note de l'éditeur.)

§ 250. Cette conduite sera prescrite plus impérieusement encore si, dans un cas pressant, le médecin observateur, qui épie avec soin les événements, s'aperçoit, au bout de six, huit ou douze heures, qu'il s'est trompé dans le choix du dernier remède, parce que l'état du malade empire un peu d'heure en heure et qu'il se manifeste de nouveaux symptômes. En pareille occurrence, il lui est permis, il est même de son devoir de réparer la faute qu'il a faite, en choisissant un autre remède homœopathique qui ne convienne pas seulement d'une manière passable à l'état présent, de la maladie, mais qui y soit aussi approprié que possible (V. 467).



Samuel Hahnemann

[Organon de l'Art de Guérir](#)

5ème édition

374 Seiten, kart.
erschienen 2005



Mehr Bücher zu Homöopathie, Alternativmedizin und gesunder Lebensweise

www.narayana-verlag.de